

Nombre de membres élus au Bureau : 50	Membres en fonction : 50	Membres présents : 28	Absent(s) excusé(s) : 8	Absent(s) : 14	Pouvoir(s) : 0
--	-----------------------------	--------------------------	----------------------------	----------------	-------------------

Date de convocation : 6 novembre 2018

Vote(s) pour : 28
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 12 novembre 2018,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2018-11-12-BD-34.1 :

Examen du rapport annuel des représentants de Metz Métropole au sein du Conseil d'Administration de la Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML) TAMM - Exercice 2017.

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.1524-5 alinéa 14,
VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 12 mai 2014 désignant les représentants de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole au Conseil d'Administration de la SAEML TAMM,

VU le rapport annuel écrit des représentants de Metz Métropole au Conseil d'Administration de la SAEML TAMM pour l'exercice 2017 joint en annexe,

DECIDE d'adopter le rapport présenté.

Pour extrait conforme
Metz, le 13 novembre 2018
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services



Hélène KISSEL



Rapport annuel des représentants Metz Métropole
au sein de la Société Anonyme d'Economie Mixte Locale
TAMM,
en application de l'article L.1524-5 du Code Général des
Collectivités Territoriales

Exercice 2017

SOMMAIRE

Fiche signalétique de la SAEML TAMM.....	page 3
Synthèse des comptes annuels au 31/12/2017.....	page 4
Faits majeurs de l'exercice liés à l'activité.....	page 5
Analyse de l'activité.....	page 7

"Toutes les informations fournies dans le présent rapport, formalisé par le service Contrôle de Gestion externe, sont issues des diverses documentations mises à disposition par la société (notamment rapport annuel d'activité, rapport de gestion, comptes annuels certifiés)".

FICHE SIGNALÉTIQUE				
ETAT CIVIL				
SAEML TAMM				
Siège social :		10 rue des Intendants Joba, CS 30009 - 57063 METZ Cedex 2		
N°RCS :		RCS METZ TI 538 567 793		
Date de création :		24/11/2011		
Objet social :		<p>Le transport public de voyageurs, par tous modes et moyens.</p> <p>La gestion et l'exploitation de lignes et réseaux de transport public routier de voyageurs, et plus spécialement, l'exploitation du service public de transports urbains et du transport des personnes à mobilité réduite de l'agglomération messine,</p> <p>La mise en place, la gestion et l'exploitation de tous systèmes et services nécessaires à la parfaite exécution des services ci-avant précisés, ainsi que tous services et opérations annexes permettant une amélioration du service public,</p> <p>La réalisation de toutes études se rapportant directement ou indirectement aux activités ci-dessus spécifiées, la réalisation de toute prestation de service dans le domaine de l'ingénierie des transports,</p> <p>Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.</p>		
Forme juridique		Société d'Economie Mixte		
Président		Dominique Gros		
Commissaire aux Comptes :		PricewaterhouseCoopers Audit - Dijon		
Nombre de salariés fin 2017 :		484		
ACTIONNARIAT				
Capital social de 2 000 000 €				
	Actionnaires	Capital social au 31/12/2017	%	
	Metz Métropole	1 200 000 €	60,00%	
	Kéolis	500 000 €	25,00%	
	SNCF	300 000 €	15,00%	
		2 000 000 €	100,00%	
Nombre total d'administrateurs au 31/12/2017 :		17		
*Dont représentants de MM :		9 (Dominique GROS, Patrick GRIVEL, Daniel DEFAUX, Marie-Anne ISLER-BEGUIN, Michel LISSMANN, Mireille MAURY, Pierre MUEL, Alain PIERRET, Roland SIMON)		
*Dont représentants Kéolis		4 (Felis BEPPO, Jean-Yves DURAND, Laurence EYMIEU, Anne LIEURE)		
*Dont représentants SNCF		1 (Jacques WEILL)		
*Dont personnalité qualifiée désignée par l'assemblée générale		1 (Roger CAYZELLE)		
*Dont représentants des salariés		2 (Josée UNTEREINER, Sylvie PEIFFER)		
JURIDIQUE				
Conventions conclues avec MM :		RAS		
FINANCIER				
Dernier résultat net comptable connu :		39 206€ (Rapport Commissaires aux comptes 2017)		
Garantie d'emprunts :				
*Metz Métropole		<ul style="list-style-type: none"> - Convention tripartite NATIXIS LEASE / Metz Métropole / TAMM portant sur le financement par crédit-bail du matériel roulant (entre 12 et 17 bus standards et articulés, 2 minibus et 1 balayeuse : engagement de 4.9M€ au 31/12/2017. - Garantie d'emprunt (Caisse d'Epargne ou Crédit coopératif / Metz Métropole / TAMM) pour l'acquisition de 6 bus CITARO, 5 minibus, 17 bus standards et 3 bus articulés : engagement de 3.1M€ au 31/12/2017. - Garantie d'emprunt (Caisse d'Epargne ou Crédit coopératif / Metz Métropole / TAMM) pour l'acquisition de 6 bus CITARO, 5 minibus, 17 bus standards et 3 bus articulés : engagement de 3.1M€ au 31/12/2017. 		
Financement annuel apporté :				
*Metz Métropole		44,7 M€ (Rapport Commissaires aux comptes 2017)		

BILAN

ACTIF	2017		2016	
	brut	amort./prov.	net	net
Actif immobilisé	21 447 426	6 425 146	15 022 280	13 401 475
Immobilisations incorporelles	989 564	303 180	686 384	350 172
Immobilisations corporelles	19 879 550	5 121 966	13 757 584	12 626 874
Immobilisations financières	598 312		598 312	526 329
Actif circulant	17 571 179	60 754	17 510 425	16 790 211
Stocks	876 497	60 754	814 743	636 314
Marchandises				
Avances et acomptes	1 982		1 982	1 982
Clients et comptes rattachés	1 662 621		1 662 621	1 269 902
Autres créances	6 921 820		6 921 820	6 676 167
Disponibilités & VMP	8 839 458		8 839 458	9 156 117
Charges constatées d'avance	69 821		69 821	48 729
Comptes de régularisation				
Total	39 018 605	6 485 900	32 532 705	30 191 686
PASSIF			2 017	2 016
Fonds propres			2 007 056	1 967 689
Capital social ou individuel			2 000 000	2 000 000
Réserves disponibles				
Autres réserves				
Report à nouveau			- 32 111	- 64 238
Résultat de l'exercice			39 207	32 127
Subventions d'investissement				
Provisions pour risques			38 216	
Provisions pour charges			2 881 236	830 000
Emprunts et dettes			13 828 640	12 113 691
Dettes fournisseurs			3 265 114	2 466 767
Dettes fiscales et sociales			6 060 100	6 445 686
Dettes surimmos.			74 518	43 370
Autres dettes			4 387 786	6 522 394
Produits constatés d'avance				
Total des dettes			27 626 157	27 593 797
Total			32 532 705	30 191 686

COMPTE DE RESULTAT

	2017	2016
Produits d'exploitation	49 189 861	47 593 731
Chiffre d'affaires (vente de marchandises)	45 401 166	44 243 198
Production vendue		
Subvention d'exploitation		
Reprise sur provision, transfert de charges	3 658 140	3 189 231
Autres produits	130 555	151 302
Charges d'exploitation	49 759 278	48 176 887
Achats de matières premières	3 948 374	3 825 466
Variation de stocks (stock initial - stock final)	31 214	-29 881
Autres achats non stockés et charges externes	15 238 757	15 078 216
Impôts, taxes et versements assimilés	1 732 083	1 710 217
Charges de personnel	24 398 007	25 330 408
Dotations aux amortissements et aux provisions	4 354 224	2 209 566
Autres charges	56 619	52 876
RESULTAT D'EXPLOITATION	-569 417	-583 156
Produits financiers	14 395	25 993
Charges financières	327 636	302 188
RESULTAT FINANCIER	-313 241	-276 195
Produits exceptionnels	79 472	144 758
Charges exceptionnelles	159 702	165 319
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-80 230	-20 561
Impôts sur les bénéfices	-1 002 094	-912 040
Total des produits	49 283 728	47 764 482
Total des charges	50 246 616	48 644 394
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	39 206	32 128

TAMM
10, rue des intendants Joba
CS30009
57063 METZ Cedex 2

ACTIVITE EN 2017

L'exercice 2017 constitue le 6^{ième} exercice de la délégation 2012-2023.
 C'est également le 4^{ième} exercice plein du nouveau réseau LE MET' structuré autour de METTIS et des 5 LIANES.

	2016	2017	Variation
Production kilométrique	9 487 376 Km	9 433 857 Km	-0,56%
<i>dont production sous-traitée</i>	<i>2 537 178 Km</i>	<i>2 526 107 Km</i>	<i>-0,44%</i>
<i>dont BHNS (Mettis)</i>	<i>1 527 984 Km</i>	<i>1 523 934 Km</i>	<i>-0,27%</i>
<i>dont transport sur réservation</i>	<i>220 460 Km</i>	<i>192 189 Km</i>	<i>-12,82%</i>
<i>dont TPRM</i>	<i>352 109 Km</i>	<i>352 475 Km</i>	<i>0,10%</i>
Fréquentation <i>(validations hors services spéciaux)</i>	19 939 930	21 459 252	7,62%

Source : Rapport d'activité délégataire

L'année 2017 a été impactée par plusieurs événements marquants, notamment :

- Le lancement et la promotion de la nouvelle boutique en ligne sur le site internet et du temps réel sur le site LE MET' et sur les applications mobiles LE MET' et Moovit
- La réception et mise en service de 8 nouveaux bus standards et de 3 bus articulés
- Une fréquentation record avec plus de 21 millions de voyageurs engendrant notamment une surcharge des lignes METTIS, plus particulièrement depuis la rentrée de septembre
- La poursuite de la mise en œuvre des clauses contractuelles liées à l'avenant 6 et notamment la remise en concurrence des lignes affrétées du réseau LE MET' impliquant la rédaction d'un cahier des charges, un allotissement et le lancement de l'appel d'offres.

DONNEES FINANCIERES

	2016	2017
Chiffre d'affaires (HT)	44 243 198 €	45 401 166 €
Résultat de l'exercice	32 127 €	39 207 €
Total de bilan	30 191 685 €	32 532 706 €
Actif immobilisé	13 401 475 €	15 022 281 €
Capitaux propres	1 967 889 €	1 935 762 €
Dette à plus d'un an	10 630 812 €	12 068 143 €
Dette à moins d'un an	16 962 984 €	15 558 015 €

Source : Comptes annuels

DATES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION & DES ASSEMBLEES GENERALES

Au cours de l'année 2017, le Conseil d'Administration de la SAEML TMM s'est réuni les :

- 23 janvier 2017
- 26 avril 2017
- 19 juin 2017
- 25 septembre 2017
- 27 novembre 2017

L'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice 2016 s'est tenue le 19 juin 2017.

TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE
Société anonyme d'économie mixte locale au capital de 2 000 000 Euros
10 rue des Intendants Joba – 57000 METZ
RCS METZ TI 538 567 793

**Rapport des représentants de Metz Métropole
au conseil d'administration de la SAEML TAMM
Article R1524-2 du CGCT**

ACTIVITE DE LA SOCIETE

1. Situation de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé et évolution prévisible

Lors du Conseil Communautaire du 17 octobre 2011, Metz Métropole a confié la gestion de son réseau urbain à la Société Keolis. Le nouveau contrat de Délégation de Service Public pour l'exploitation de services de transport public urbain et de transport des personnes à mobilité réduite de la Communauté d'Agglomération Metz Métropole est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2012. À cet effet la SAEML TAMM (Transports de l'Agglomération de Metz Métropole) a été constituée.

L'exercice 2017 constitue le sixième exercice de la Délégation 2012-2023.

1.1 Evolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société

Production :

La production de l'année 2017 a enregistré en année pleine les effets des modifications d'offre de juillet et août 2016 ainsi que de septembre 2017.

Le nombre total de kilomètres parcourus sur l'exercice 2017 ressort à 9 426 154 km, inférieur de - 24 190 km au budget initial (soit - 0,26 % sur 9 450 344).

La production totale à fin 2017 est légèrement inférieure à celle à fin 2016 (- 53 519 kms soit - 0,6 %), la production en propre ayant diminué de - 43 372 km et la production affrétée de - 11 071 km.

La production relative aux transports sur réservation sur 2017 est inférieure de - 28 27 km soit - 12,8 % à celle de 2016.

La production 2017 TPMR est en ligne avec celle de 2016 (+ 366 km soit + 0,1 %).

Sur l'année 2017, les kilomètres produits se répartissent selon les lignes de la façon suivante :

- LIANES 36 %
- CITEIS 20 %
- METTIS 16 %
- PROXIS 13 %
- MINI LIGNES 4 %
- TSR 2 %
- LIGNES SCOLAIRES 3 %
- ACCELIS (TPMR) 4 %
- FLEXO 1%
- Kms Techniques 1%

Sécurité :

Au cours de l'année 2017, les actions de médiation et prévention se sont poursuivies avec les associations de quartiers et les comités de gestion des quartiers (L'Apsys de la Grange aux Bois, le centre social et périscolaire de Woippy) et des interventions ont également été effectuées dans les collèges et lycées suite aux signalements des conducteurs concernant des incivilités (Collège Jules Lagneau, Pierre Mendès France, Albert Camus, lycée du bâtiment et lycée Citroën) :

- Rencontres régulières avec les chefs d'établissement des collèges :
 - Philippe de Vigneulles
 - Albert Camus
 - Jean Rostand
 - Pierre Mendès France
 - Arsenal
- Présentations sur le comportement et incivilités dans les bus pour les classes de 6^{ème} et de Philippe de Vigneulles et de 6^{ème} et 5^{ème} de Pierre Mendès France
- Rencontres régulières avec les associations de quartier (Apsis, prison de queuleu, et centre et comité de gestion des quartiers Borny et Bellecroix)
- Rencontres avec le centre social et périscolaire de Woippy (Apprendre les bonnes pratiques dans les bus)
- Intervention dans un bus scolaire de la sous-traitance P 112 et S 207) suite à des problèmes d'incivilité
- Rencontre avec des parents, leurs enfants et chef d'établissement (collège) pour des incivilités ou comportement dans les bus et le collège. (Pierre Mendès France, Albert Camus et Philippe de Vigneulles).
- Participation aux réunions de quartier organisées par la ville de Metz
- Visite du CDEM (Centre d'Exploitation Et de Maintenance) par le centre du Petit Bois de Borny (32 jeunes en deux visites)
- Visite du CDEM avec la PJJ et 5 jeunes en stage citoyenneté
- Intervention en septembre 2017 au LEP Citroën (intégration de toutes les classes)
- Intervention et rencontre régulière avec le directeur du CDE de Plappeville
- Intervention association AIEM et CCAS (foyer) dans les locaux de la rue Périgot, pour évoquer la grille tarifaire et les incivilités.
- Prise de contact avec l'association « La Passerelle » pour le tournage des nouvelles scénettes sur l'incivilité dans les transports.

Les cellules de veille ont continué de fonctionner, elles ont participé à toutes les réunions de quartier organisées par le chargé de mission du CLPD de la ville de Metz (Conseil Local de de Sécurité et de Prévention de la Délinquance).

Les opérations de contrôles hebdomadaires avec la police nationale ont également été poursuivies tout au long de l'année 2017.

Il a par ailleurs été recensé :

- 17 860 messages « Fraude » émis par les conducteurs signalant une suspicion de fraude (ces informations sont analysées pour l'élaboration du plan de Fraude).
- 190 messages « Perturbateurs de 1 à 3 » et 57 « Perturbateurs 4 et plus » pour informer le PCC d'un danger éventuellement imminent (cela permet au PCC de dépêcher une équipe d'intervention adaptée à l'information).

Vingt arrêts de travail (13 chez les conducteurs et 7 chez les vérificateurs) ont été générés par les 66 incidents enregistrés pour l'année 2017, représentent un total de 573 jours d'AT, (soit l'équivalent de 3 agents ETP). Avec les prolongations et rechutes de 2016, ce nombre s'élève à 1 098 jours (soit 5 ETP) Le nombre d'incidents est en baisse. On note également une diminution de la gravité, tant dans le nombre d'arrêts que dans le nombre de jours d'arrêts.

Le taux d'irrégularité et le taux de fraude mesurés par enquête ont augmenté pour la deuxième année consécutive :

- de 8,0 % à 12,1 % soit + 4,1 % pour le premier
- de 6,5 % à 10,1 % soit + 3,6 % pour le deuxième

Toutes les actions de lutte contre la fraude menées au cours des années 2015 et 2016 ont été poursuivies.

Un plan d'action tenant compte des résultats de l'enquête Fraude 2017 va être déployé au cours de 2018.

Ponctualité :

La ponctualité est en moyenne de 90.5% sur les lignes METTIS et de 86.1% sur les autres lignes suivies en SAEIV malgré les travaux qui ont fortement pénalisés la circulation (rue Hauteclouque, PEM, quai du Rimport, Moulins Centre)

Marketing et Commercial :

Des actions commerciales ont été mises en place tout au long de l'année 2017 pour conquérir et fidéliser la clientèle.

Les actions de conquête :

- Des campagnes de conquêtes ont été déployées sur :
 - o les cinémas Kinépolis de Metz, Thionville et Nancy,
 - o un METTIS (adhésivage)
 - o le rideau de l'Espace Mobilité,
 - o des campagnes radio,
 - o des campagnes Web.

Ces campagnes ont porté sur la vente à distance, sur la promotion du réseau et des P+R.

- Accompagnements de seniors pour leur faire découvrir le réseau et visites d'entreprise avec rendez-vous sur un P+R pour faire découvrir ces installations et utiliser METTIS.
- Mise en place d'une offre pour les clients des agences immobilières (carte offerte + 6 trajets).
- Offre pour les stagiaires de 3^{ème} du collège des Hauts de Blémont, François Rabelais et Jules Ferry pour leur permettre d'aller en stage en dehors de leur quartier, grâce au réseau LE MET'.
- Offre d'une semaine de transport pour les élèves de 3^{ème} du collège de Woippy dans le cadre d'un partenariat avec l'Opéra Théâtre.
- Stands d'information dans des grandes surfaces (IKEA, Super U...) et dans les entreprises.
- Diffusion d'un journal toute boîte pour la rentrée scolaire sur l'ensemble de la Métropole.

Les actions de fidélisation :

- Lancement d'une nouvelle boutique en ligne sur le site internet LE MET'.
- Mise en place de partenariats permettant de s'inscrire dans la vie locale et de donner des avantages aux clients :
 - o Le livre à Metz « Le livre voyage »,
 - o L'Opéra Théâtre,
 - o Les Arènes,
 - o La BAM,
 - o Metz Plage,
 - o Etudiants dans ma ville,
 - o La Messine,
 - o Studyrama,
 - o Metz marche illuminée.

La période de rentrée :

Cette période reste un moment important pour le développement des Tamm et tout a été mis en place par le délégataire pour faciliter la vie de ses clients.

En plus de la campagne de vente via le nouveau site internet, la SAEML Tamm a mis en place différentes actions pour le renouvellement des abonnements aussi bien en termes d'actions d'information préalable qu'en termes d'organisation :

- Diffusion des dossiers d'inscription dans l'ensemble des collèges et lycées de la métropole, pour les classes de CM2 mais également dans les mairies de l'agglomération.
- Renfort des équipes en agence, mise en place de remontes files qui valident le bon remplissage du dossier.
- Mise en place d'une équipe de back-office qui traite les dossiers courriers ou les dossiers déposés en agence.
- Mise en place de l'INFO BUS devant l'agence permettant de diffuser l'information et les documents (fiches horaires, plans de réseau...).

En ce qui concerne la diffusion de l'information voyageurs ou des modifications d'offre de rentrée, les canaux utilisés ont été les suivants :

SUPPORT	TIRAGE	MODE DE DIFFUSION
Site lemet.fr (itinéraires, horaires aux arrêts, cartographie interactive)	24h/24 – 365j/an	Internet – Newsletter – Com' digitale, réseaux sociaux (Facebook et twitter)
Application mobile	24h/24 – 365j/an	Smartphones (Androïde et Apple)
Téléphone	Lu à Sam – 7h à 20h	N° vert 0800 00 29 38
Espace Mobilité	Lun à Sam	Place de la République Metz
INFOS BUS LE MET'		Mis en place partout où cela est nécessaire pour faire de l'info - vente
CONFERENCE DE PRESSE / communiqués de presse		Afin de promouvoir tous les canaux de vente

La fréquentation :

La fréquentation réelle 2017 (hors services spéciaux) s'est élevée à **21 459 252 voyages**.

Ils se décomposent en :

- 8 808 674 voyages sur le BHNS METTIS
- 12 620 244 voyages sur les bus réseau
- 30 334 voyages sur le service TPMP

La progression par rapport à 2016 est de + 1 519 322 voyages, soit +7,6%.

Par type de lignes :

- METTIS : +770 301 validations (+9,6%)
- LIANES : +477 999 (+5,6%)
- CITEIS : +130 683 (+6.1%)

Sur l'année 2017, les voyages se répartissent selon les lignes de la façon suivante :

- LIANES 42 %
- METTIS 41 %
- CITEIS 11 %
- PROXIS 3 %
- Lignes Scolaires 1 %
- Mini Lignes 1 %
- Flexo + TSR + TPMP 1 %

Après avoir progressé de 1,64 à 1,80 entre 2013 et 2014 (+ 9 %), le ratio V/K Voyages/Kilomètres a de nouveau progressé de + 9 % entre 2014 et 2015 passant de 1,80 à 1,97 puis de + 7% entre 2015 et 2016 passant de 1,97 à 2,10. En 2018, il atteint 2,28.

Par type de ligne :

	METTIS	LIANES	Scolaires	CITEIS	Mini Lignes	PROXIS	FLEXO	TSR	TPMP
2016	5,26	2,48	0,87	1,12	0,53	0,40	0,46	0,16	0,08
2017	5,78	2,65	0,86	1,20	0,57	0,47	0,56	0,16	0,09

Les principales évolutions de la fréquentation par catégories de titres sont les suivantes :

- Les titres CMU : +15%
- Les titres jeunes voient leur fréquentation augmenter : +7,4% pour les 6-17 ans et +8,3% pour les 18-26 ans
- Les occasionnels augmentent de 4,1%
- Les voyages réalisés avec des titres 27-64 ans augmentent de 7,8%
- Les seniors ont peu progressé : 1,3%

La vente de titres pour le compte de l'Autorité Organisatrice :

Sur décision de l'Autorité Organisatrice, la SAEML TAMM a augmenté les tarifs en 2017 pour les 27-64 ans et pour les seniors.

Les ventes TTC 2017 s'élèvent à 14 274 k€ et sont supérieures de 1 022 k€ soit +7,7% aux ventes 2016. Elles se décomposent de la façon suivante :

VENTES TTC 2017 (K€)	K€	%
Occasionnels	6 050	42,4%
Jeunes	3 804	26,6%
27-64 ans	2 416	16,9%
Seniors	738	5,2%
CMU	725	5,1%
Intermodaux	396	2,8%
TPMR	66	0,5%
Divers	79	0,5%
TOTAL	14 274	100,0%

Les principales variations 2017/2016 sont les suivantes :

- 27-64 ans : + 457 K€ soit +23.3%
- CMU : + 78,7 k€ soit +12,2%
- Intermodaux : + 112,3€ soit +39,5%

La Délégation de Service Public stipule que l'Autorité Organisatrice est propriétaire des recettes d'exploitation du réseau et des recettes d'exploitation du transport des personnes à mobilité réduite. Le délégataire encaisse, au nom et pour le compte de l'Autorité Organisatrice et sous sa responsabilité, les recettes d'exploitation dont la gestion lui est confiée au titre du Contrat. Les recettes nettes de frais de recouvrement sont reversées par le Délégataire à l'Autorité Organisatrice tous les mois.

Les Recettes 2017 reversées à Metz Métropole se sont élevées à 14 349 k€ TTC, en progression de + 1 011 k€ soit + 7,6% par rapport à 2016 (données issues du rapport du délégataire 2017).

Ces ventes de titres appartenant à l'Autorité Organisatrice, elles n'apparaissent pas au Compte de Résultat de la SAEML TAMM.

Parc Véhicules :

Conformément au Plan de renouvellement du Parc de la DSP, au cours de l'exercice 2017, la SAEML TAMM a intégré 8 nouveaux véhicules standards et 3 nouveaux véhicules articulés. Depuis le début de la convention, le parc a ainsi intégré :

- 27 BHNS en 2017
- 8 autobus articulés en 2013
- 5 autobus standards en 2013
- 4 minibus en 2013
- 2 véhicules TPMR en 2013
- 6 véhicules TPMR en 2014
- 3 autobus standards en 2015
- 9 autobus standard en 2016
- 5 minibus en 2016
- 8 autobus standard en 2017
- 3 autobus articulés en 2017

Conformément à la Délégation de Service Public et à ses avenants ce flux d'investissement est traité par la Rémunération du Renouvellement du parc de véhicules dénommé « C3 ».

L'âge du parc véhicules de la SAEML TAMM au 31/12/2017 est ainsi composé :

Parc TAMM au 31/12/2017		Quantité	Age Moyen	Quantité Catégorie	Age Moyen Catégorie
BHNS	Van HOOL	27	4,6	27	4,6
Articulé	Mercedes Citaro L	15	5,4	40	10,8
	Renault VI Agora L	20	15,3		
	Volvo	5	9,0		
Standard	Mercedes Citaro S	32	4,4	65	8,4
	Agora Line/Citelis Line	24	12,3		
	Renault VI Agora S	5	14,1		
	Renault Citaro ² Solo	4	10,0		
Midi	Heuliez GX 117	4	4,7	6	6,5
	Mercedes Citaro K	2	10,0		
Mini	Dietrich Noventis	1	11,5	15	3,8
	Dietrich City 23	4	1,1		
	VL TPMR	1	2,3		
	Mini TPMR	9	4,3		
Mis à disposition	Heuliez GX 117	4	13,8	34	12,4
	Dietrich City23 - Master	3	5,1		
	Citaro Solo	17	12,3		
	Agora S	2	14,4		
	Agora L	7	13,9		
	Citaro L	1	16,5		
Parc Total au 31 décembre 2017				187	8,6

La composition par norme euro est la suivante :

	dont norme euro 2	dont norme euro 3	dont norme euro 4	dont norme euro 5	dont norme euro 6	TOTAL
Nombre de véhicules	11	48	41	58	29	187
Articulés	8	21	5	11	3	48
Standards	3	23	30	8	20	84
Minibus			3		5	8
Midibus		4	2	4		10
TPMR			1	8	1	10
BNHS hybride				27		27

Maintenance :

L'année 2017 a été marquée par les faits suivants :

- Difficultés de recrutement de mécaniciens et électriciens d'atelier.
 - Il s'agit d'un métier en tension sur toute la France, phénomène amplifié par la proximité des frontières.
Le marché est complètement asséché, pour recruter il faut débaucher ce qui entraîne une forte augmentation des rémunérations. Les règles de la convention collective des transports urbains renforcent cette difficulté lors du recrutement d'un salarié avec expérience.
- Manque de réactivité du constructeur EVOBUS concernant la garantie des véhicules de 2016 et 2017.
 - De nombreuses pannes ne sont pas, ou avec des délais beaucoup trop longs et incompatibles avec les contraintes d'exploitation, solutionnées par la concession Mercedes :
 - Fuite entre moteur et boîte de vitesses
 - Bruit anormal de la pompe de direction
 - Problèmes sur les garnitures de frein
 - ...
- La montée en compétence des techniciens d'atelier concernant la maintenance des Mettis. Même si nous n'en sommes qu'au début concernant ce sujet, la prise en main de ces véhicules progresse malgré les difficultés rencontrées :
 - Constitution d'un dossier de suivi des moteurs thermiques MAN concernant :
 - Les pompes HP
 - Les vannes EGR
 - Les coupures générales d'alimentation
 - La fragilité de la chaîne de traction électrique
 - Inverseur
 - Génératrice
 - ...
- Essai d'un bus standard électrique de marque Solaris sur une journée :
 - Présentation et visite des travaux de réseau avec les membres de la commission mobilité le matin
 - Circulation en exploitation l'après-midi
- Essai d'un bus standard à moteur thermique de marque IVECO pendant un mois.

Effectifs :

Les effectifs TAMM comptent 490 ETP en moyenne sur l'année 2017, dont 343 Conducteurs-Receveurs, soit 16 salariés de moins qu'en 2016.

Les effectifs de conduite diminuent en 2017 pour se stabiliser à hauteur du besoin en production. Une rationalisation des postes a été faite au niveau des maîtrises du service exploitation à l'occasion d'une réorganisation des tâches. Au sein de la maintenance, un poste d'électricien n'a pas pu être pourvu en 2017 en raison de difficultés de recrutement liées à la pénurie de candidatures.

Absentéisme :

En 2017, il y a eu 10 163 jours d'absence, ce qui représente un taux d'absentéisme de 9.66% contre 9.91% en 2016 (hors absences pour congés autorisés, absences pour d'autres causes et congés maternité/paternité)

Evolution Contractuelle :

L'avenant 8 au contrat de Délégation de Service Public a été négocié fin 2017 ; il a pour objet de :

- Modifier le programme d'investissement en matériel roulant
- Acter le changement de financement du matériel roulant pour 2018

Les impacts financiers liés aux ordres de services seront pris en compte dans un avenant 9 qui sera contractualisé en 2018.

Les ordres de services signés en 2017 actent les éléments suivants :

- Achat de 8 articulés sur 2018
- Achat de 3 standards sur 2018
- Achat d'1 Master TPMR sur 2018
- Renforts d'offre pour l'évènementiel 2017
- Modifications d'offre sur le réseau LE MET' à compter de Septembre 2017
- Renforts d'offre pour l'évènementiel 2017 lié à l'ouverture du centre commercial Muse

Les impacts financiers sur la rémunération R1 sont de 56 220€ HT en valeur 2011 sur 2017, -12 240€ HT en valeur 2011 sur 2018 et – 15326€ HT en valeur 2011 pour les années suivantes.

Après une indexation 2016 en très faible augmentation de + 0,2 % entre 2015 et 2016, notamment en raison du recul de l'indice gazole, l'année 2017 a vu une progression de 2% pour s'établir à 1,068.

Résultats de cette activité :

L'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé est caractérisée par les chiffres suivants, tirés des comptes annuels :

Principales données	2017	2016
Chiffre d'affaires net	45 401 166	44 243 198
Autres produits d'exploitation	3 788 695	3 350 533
Produits d'exploitation (1)	49 189 861	47 593 731
Charges d'exploitation (2)	49 759 277	48 176 886
Résultat d'exploitation (1) - (2)	-569 416	-583 156
Résultat financier	-313 241	-276 196
Résultat courant avant impôts (a)	-882 657	-859 352
Résultat exceptionnel (b)	-80 230	-20 562
Participation des salariés (c)	0	0
Impôt sur les bénéfices (d)	-1002 094	-912 040
Résultat de l'exercice (a+b-c-d)	39 207	32 127
Capacité d'autofinancement	4 322 033	2 092 575

1.2 Principaux risques et incertitudes

Les systèmes Billettique et SAEIV ont été renouvelés et mis en service au cours de l'année 2013. Quelques difficultés subsistent sur ces sujets.

La billettique entièrement sans contact et interopérable a été mise en service le 1^{er} juillet 2013. A compter du 1^{er} octobre 2016, l'ensemble de la billettique que ce soit la partie logicielle ou matérielle sont toutes deux couvertes par un contrat de maintenance.

Un rapport d'obsolescence matérielle a été commandé en 2017 auprès de Conduent, fournisseur de la solution et des équipements billettiques.

Il en ressort que la SAEMLTAMM va devoir gérer des obsolescences sur trois types de matériels dont une sera particulièrement impactante :

- le concentrateur secondaire (qui sert notamment à décharger les données validations des bus et à télécharger les nouveaux paramètres). Cette obsolescence n'affecte pas le concentrateur principal et devrait pouvoir être contournée assez aisément par une intégration dans l'infrastructure informatique des TAMM
- le PC KUBE (qui est l'intelligence des DAT). Cette obsolescence pourra être contournée par la mise en œuvre de nouveaux matériels relativement équivalents nécessitant néanmoins une adaptation logicielle.
- Les lecteurs et pin-pad bancaires des DAT devront tous être renouvelés à partir de 2019 sur l'ensemble du parc DAT (80 équipements). L'évolution vers une nouvelle génération de kit bancaire nécessitera des adaptations logicielles et mécaniques (impliquant le changement des équipements de paiement bancaires mais également un travail sur la façade des DAT pour pouvoir insérer les nouveaux matériels). La gestion de cette obsolescence aura un coût significatif pour la SAEML TAMM. Il a été demandé à Keolis d'intervenir sur ce sujet afin de bénéficier d'un « effet groupe » et de minimiser l'impact financier pour TAMM.

La mise en place de l'ensemble des plans d'actions pour la bonne gestion de ces obsolescences est en cours sur 2018.

Le déploiement du SAEIV (Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information des Voyageurs) est toujours en cours sur l'année 2017.

En milieu d'année 2017, le plan de parc intégré directement dans le logiciel de SAEIV et consultable à la fois par les personnels de l'exploitation et de la maintenance a été opérationnel. Les derniers développements et correctifs sur les fonctionnalités de régulation ont été apportés.

En revanche, les données statistiques sont encore exploitées sous Excel et ne sont toujours pas disponibles de manière fiable sous environnement Business Object comme demandé dans le cadre du marché initial.

Le fournisseur s'engage sur une livraison courant 2018 pour cette partie, ce qui met TAMM en difficulté, notamment vis-à-vis de Metz Métropole pour ce qui concerne les données de fiabilité qui doivent servir de base au calcul du bonus qualité.

Le système de radio montre quelques signes de faiblesse. Les convertisseurs IP/E1 mis en place dans le cadre du marché SAEIV conclu par Metz Métropole sont obsolètes et génèrent des désynchronisations régulières de la radio. Le passage en Full IP, permettant de supprimer les convertisseurs IP/E1, est à envisager rapidement afin de contourner cette obsolescence et de pérenniser la qualité du système radio, essentiel au fonctionnement du réseau de transport de Metz Métropole. Par ailleurs, le matériel installé sur les antennes relais vieillit et commence à nécessiter des opérations de maintenance curative régulières. Un renouvellement de cette partie de l'infrastructure serait à envisager.

La Rémunération Forfaitaire d'Exploitation R1 2018 est conditionnée à l'atteinte en 2018 par TAMM d'un objectif de 22 355 602 validations, soit 896 350 validations de plus qu'en 2017 ; pour assurer l'équilibre financier de la SAEML, le premier enjeu pour elle est donc de réussir à atteindre cet objectif de validations.

L'équilibre du Budget 2018 a été construit hors toute modification d'offre postérieure à l'avenant 8 : tout éventuel projet de modification devra être très rigoureusement analysé par ses conséquences autant en termes de validations qu'en termes de coût et de couverture des charges fixes de l'activité.

L'avenant 6 positionne des gains de productivité externe en 2018 venant diminuer la rémunération 2018 de TAMM : ces gains de productivité complémentaires sont conditionnés à la réalisation par Metz Métropole de travaux d'aménagement de voirie. **L'avenant 6 précise que Metz Métropole et TAMM apprécieront ensemble l'opportunité des travaux envisagés et les gains potentiels qui pourraient en découler. Pour être pertinentes et efficaces, ces réflexions et analyses nécessaires avant action doivent être réalisées en parfaite collaboration.**

2. Activité en matière de recherche et de développement

La Société n'a engagé au cours de l'exercice aucune dépense significative en matière de recherche et de développement.

3. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement particulier important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice

ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital au dernier jour de l'exercice écoulé, soit le 31 décembre 2017.

Il n'y avait pas, au 31 décembre 2017, de participation des salariés au capital selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Activité des filiales et des sociétés contrôlées

La SAEML TAMM n'a aucune filiale et ne détient aucune participation dans le capital d'une autre société.

2. Prises de participation significatives ou prise de contrôle

Nous vous précisons que la Société n'a acquis, au cours de l'exercice, aucune participation dans le capital d'une autre Société.

INFORMATIONS DIVERSES

1. Liste des établissements secondaires

Conformément à l'article L. 232-1 II du Code de commerce, figure en annexe 3 la liste des établissements secondaires de la Société.

2. Informations sur les prêts accordés à d'autres entreprises (article L. 511-6 3bis du Code monétaire et financier)

L'article L. 511-6 du Code monétaire et financier prescrit que le montant de certains prêts consentis à des entreprises économiquement liées au sens de l'article R. 511-2-1-1 du Code monétaire et financier doit faire l'objet d'une mention dans le rapport de gestion.

Nous vous précisons que la société n'a consenti aucun prêt en application des dispositions de l'article L. 511-6 3bis du Code monétaire et financier.

COMPTES ANNUELS

1. Résultats et proposition d'affectation

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice de 39 207,06 euros que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

- 32 110,68 euros au compte report à nouveau. Après affectation du résultat de l'exercice 2017, le report à nouveau sera ramené à zéro.
- 7 096,38 euros à la réserve légale

2. Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été distribué aucun dividende depuis la constitution de la Société.

3. Dépenses non déductibles fiscalement

Les éléments non déductibles relevant des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI sont listés ci-dessous :

Biens concernés	Eléments de dépense	Valorisation
Véhicules de Tourisme	Amortissements	4 281 €
	Taxe Véhicules de Tourisme des Sociétés	19 224 €

4. Informations sur les délais de paiement en application de l'article L. 441-6-1 du Code de commerce

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice, dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D.441-4)

Article D.441.1-1er : factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	9	24	10	3	3	40
Montant total des factures concernées (TTC)	22 262,58	97 619,91	75 167,51	100 507,33	133,54	273 428,29
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	0,14%	0,60%	0,47%	0,62%	0,00%	1,69%
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	21					
Montant total des factures exclues (TTC)	81828,03					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)						
Délai de paiement utilisé pour le calcul des retards de paiement	<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels					
	<input type="checkbox"/> Délais Légaux					
	Nbre jours		Commentaires			

Article D.441.1-2e : factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu										
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)				
(A) Tranches de retard de paiement										
Nombre de factures concernées	0	28	12	10	3	53				
Montant total des factures concernées (TTC)	0,00	277 760,57	2 745,03	38 686,97	94,00	319 286,57				
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice										
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice	0,00%	0,56%	0,01%	0,08%	0,00%	0,64%				
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées										
Nombre de factures exclues	0									
Montant total des factures exclues (TTC)	0									
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)										
Délai de paiement utilisé pour le calcul des retards de paiement	<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels <input type="checkbox"/> Délais légaux <table border="1" style="margin-left: 20px;"> <thead> <tr> <th>Nbre jours</th> <th>Commentaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>						Nbre jours	Commentaires		
Nbre jours	Commentaires									

Les données figurant dans ce tableau ne tiennent pas compte des créances clients liés aux abonnements transports.

5. Tableau des cinq derniers exercices

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices. L'exercice 2017 est le sixième exercice d'activité de la SAEMT TAMM.

CONVENTIONS

1. Conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce régulièrement autorisées par votre Conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé.

Ont été approuvées au cours de l'exercice écoulé les conventions suivantes :

- Convention de mise à disposition d'applications et de prestations de services par Keolis, autorisée par le conseil d'administration du 23 janvier 2017 (coût de 1 466 € hors taxes),
- Convention pour la mise en œuvre de l'intégration tarifaire entre les réseaux LE MET' et TER, autorisée par le conseil d'administration du 25 septembre 2017 (aucun coût sur 2017),
- Convention pour l'installation d'un valideur en gare de Peltre sur le domaine public SNCF Réseau, autorisée par le conseil d'administration du 25 septembre 2017 (aucun coût sur 2017),
- Contrat de prestation « Exploitation des 3 P+R du réseau Le Met » conclu avec EFFIA Stationnement, autorisé par le conseil d'administration du 27 novembre 2017,
- Convention pour la réalisation d'un audit énergétique par Kisiso Consulting, autorisée par le conseil d'administration du 27 novembre 2017 (coût de 4 680 € hors taxes).

Au cours de l'exercice 2017, l'exécution des conventions suivantes a été poursuivie :

- Avenants 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 à la délégation de service public autorisés par les conseils d'administration du 4 février 2013, du 8 avril 2013, du 3 février 2014, du 10 juin 2015, du 25 janvier 2016 et du 28 novembre 2016 (la Rémunération Forfaitaire d'Exploitation s'élève à 44 701 985 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017),

- Contrat de prestation d'étude avec Effia Synergie pour une utilisation élargie de la carte Simpli cités dans le cadre du déploiement du pass de vie quotidienne, autorisé par le Conseil d'administration du 10 décembre 2013 (aucun coût sur 2017),
- Contrat d'assistance technique conclu avec Keolis, autorisé lors du conseil d'administration du 24 novembre 2011 et son avenant autorisé par le conseil d'administration du 27 avril 2016 (coût de 932 618 € hors taxes sur l'exercice 2017),
- Convention de mise à disposition de personnel conclue avec Keolis, autorisé lors du conseil d'administration du 7 mai 2012 et son avenant autorisé par le conseil d'administration du 27 avril 2016 (coût de 489 186 € hors taxes sur l'exercice 2017),
- Contrat d'affrètement conclu avec Keolis 3 Frontières, autorisé lors du conseil d'administration du 24 novembre 2011 (coût de 7 748 234 € hors taxes sur l'exercice 2017),
- Convention tripartite portant sur le financement du matériel roulant, de la billettique et du SAEIV autorisées par le conseil d'administration du 5 novembre 2012 (les produits facturés à la Communauté d'agglomération de Metz Métropole relatifs aux rémunérations C1, C2, C3 et C4 s'élèvent à 2 584 091 € au titre de l'exercice 2017),
- Plan de déplacement Entreprise (PDE) conclu avec SNCF Mobilités, autorisé par le conseil d'administration du 27 avril 2016, et avenant autorisé par le conseil d'administration du 28 novembre 2016 (aucun coût sur 2017),
- Contrat de prestation « Centre de Relation Client » conclu avec Kisio Services, autorisé par le conseil d'administration du 28 novembre 2016 (coût de 236 426 € hors taxes sur 2017),
- Contrat de prestation « Exploitation des 3 P+R du réseau Le Met » conclu avec EFFIA Stationnement, autorisé par le conseil d'administration du 28 novembre 2016 (coût de 146 175 € hors taxes sur 2017),
- Convention relative à la mise en œuvre de la gamme tarifaire combinée conclue avec la Région Grand Est, Metz Métropole et la SNCF et autorisée par le conseil d'administration du 28 novembre 2016 (aucun coût sur 2017),
- Contrat de prestation d'enquête comptage, évaluation de la fréquentation dans les trains desservant les gares du PTU de Metz Métropole conclu avec Kisio Services, autorisé par le conseil d'administration du 28 novembre 2016 (aucun coût sur 2017),
- Avenant à la convention d'intégration tarifaire, autorisé par le conseil d'administration du 28 novembre 2016 (aucun coût sur 2017),

Votre Commissaire aux comptes a été informé de ces conventions qu'il vous relate dans son rapport spécial.

2. Conventions visées à l'article L. 225-102-1 dernier alinéa du Code de commerce

Non applicable

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

1. Situation des mandats des administrateurs

Nous vous précisons qu'aucun mandat d'administrateur représentant les actionnaires privés n'est arrivé à expiration.

2. Ratification de cooptation d'un administrateur

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires la ratification de la nomination de Monsieur Félix BEPPO en qualité d'Administrateur, en remplacement de Monsieur Patrice WOLF démissionnaire, pour la durée du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2019, pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires la ratification de la nomination de Monsieur Jean-Marc SAUVESTRE en qualité d'Administrateur, en remplacement de Monsieur Félix BEPPO démissionnaire, pour la durée du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2019, pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires la ratification de la nomination de Madame Anne LIEURE en qualité d'Administrateur, en remplacement de Monsieur Christophe VICTOR-PUJEBET démissionnaire, pour la durée du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2020, pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

3. Situation des mandats des commissaires aux comptes

Le mandat de six exercices des premiers commissaires aux comptes désignés dans les statuts de la Société TAMM est arrivé à expiration (exercices 2012 à 2017). L'Assemblée Générale Ordinaire doit désigner un commissaire aux comptes titulaire pour les 6 exercices 2018 à 2023.

DECISIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Décision à prendre dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce

Selon les dispositions de la loi sur l'épargne salariale (loi n°2001-152 du 19 février 2001), les dirigeants sociaux doivent, dans certaines conditions, consulter les actionnaires sur l'opportunité de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés.

En premier lieu, lors de toute décision d'augmentation de capital, l'assemblée générale extraordinaire doit se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre d'un PEE, lorsque que la société a des salariés.

En deuxième lieu, si les associés salariés de la Société représentent moins de 3% du capital, l'AGE doit être convoquée tous les trois ans pour se prononcer sur une résolution tendant à réaliser une augmentation de capital dans le cadre d'un PEE (article L 225-129-6 du Code de commerce).

Au 31 décembre 2017, il n'y avait pas de participation des salariés au capital de la société.

Votre Conseil d'Administration est donc tenu de soumettre à votre vote une résolution tendant à réaliser une augmentation de capital au profit des salariés.

"En cas d'adoption de la décision d'augmentation de capital réservée aux salariés par votre Assemblée Générale, les modalités de mise en œuvre proposées par le Conseil d'Administration concernant cette opération seront les suivantes :

- Le Président du Conseil d'administration disposera d'un délai maximum de 24 mois pour mettre en place un plan d'épargne entreprise dans les conditions prévues à l'article L. 3332-1 et suivants du Code du travail ;
- Le Conseil d'Administration, dans le cadre d'une délégation de compétence, procédera dans un délai de 24 mois à compter de ce jour, à une augmentation de capital d'un montant maximum de 3 % du capital qui sera réservée aux salariés adhérant audit plan d'épargne entreprise et réalisée conformément aux dispositions de l'article L. 3332-18 et suivants du Code du travail. En conséquence, cette opération entraînera la renonciation de plein droit des actionnaires au droit préférentiel de souscription."

Toutefois, votre Conseil d'Administration estime que, sur le fond, il n'y a pas lieu dans l'immédiat, d'envisager une augmentation de capital destinée spécifiquement aux salariés.

En effet, la mise en place de tels dispositifs ne peut se justifier que dans l'hypothèse où l'on est capable de collecter des fonds à un niveau relativement important. La taille de la Société ne permettrait pas d'atteindre le seuil critique

C'est la raison pour laquelle il vous sera demandé de rejeter cette résolution.

Nous vous demandons par contre de bien vouloir adopter les autres résolutions proposées.

ANNEXE 1

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1. Modalité d'exercice de la Direction Générale

Nous vous indiquons, conformément à l'article R 225-102 du Code de commerce, que votre conseil d'Administration a opté pour la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

2. Mandats et fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux (dans toute société)

Nous vous indiquons ci-après la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice :

3. Liste des conventions intervenues, directement ou par personnes interposées, entre d'une part l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la Société et d'autre part, un autre société dont la Société possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales

Néant.

4. Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générales des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice

Néant.

Etat des mandats sur la période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Roger CAYZELLE

SOCIETE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	Administrateur		24/11/2011	

René DARBOIS

SOCIETE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	Censeur	SAEML TAMM	24/11/2011	
METZ METROPOLE	Représentant au Conseil d'Administration	SPL Metz Métropole Moselle Congrès	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Représentant au Conseil d'Administration	SPL SAREMM	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Représentant au Conseil d'Administration + Représentant à l'AG	Association Seine-Moselle-Rhône	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Délégué	HAGANIS	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Représentant titulaire	SCOTAM	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Représentant suppléant	ENERGIE-CITES	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Représentant suppléant au CA	Lycée général et technologique Louis Vincent - Metz	30/03/2015	
METZ METROPOLE	Représentant titulaire	SYNDICAT MIXTE MOSELLE AVAL	16/10/2017	
METZ METROPOLE	Représentant titulaire	SYNDICAT DES EAUX DE LA REGION MESSINE	11/12/2017	

Daniel DEFAUX

SOCIETE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LASOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
---------------------	--------------------	----------------	------------	----------

METZ METROPOLE	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	24/11/2011	12/05/2014
METZ METROPOLE	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Représentant à l'AG	Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle - AGURAM	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Représentant titulaire	SCOTAM	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Représentant au Conseil d'établissement	Conservatoire à Rayonnement Régional Gabriel Pierné	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Représentant suppléant au CA	Collège Jean Bauchez – Le Ban-Saint-Martin	30/03/2015	

Jean-Yves DURAND

SOCIETE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	REPRESENTANT	DATE DEBUT	DATE FIN
TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	Administrateur		13/06/2016	

Franck DUVAL

SOCIETE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	Directeur Général		02/02/2015	

Laurence EYMIEU

SOCIETE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	REPRESENTANT	DATE DEBUT	DATE FIN
TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	Administrateur		13/06/2016	
Keolis Caen	Gérante		28/06/2016	
Keolis Dijon	Présidente		26/04/2016	

Keolis Pays de Montbéliard	Présidente		26/04/2016	
Keolis Brest	Présidente		06/06/2016	
Keolis Nîmes	Administratrice et présidente du conseil d'administration		30/06/2016	
Société de gestion de l'aéroport d'Angers Marcé	Gérante		08/11/2016	02/01/2017
Keolis Angers	Gérante		24/06/2016	
Keolis Lorient	Gérante		27/06/2016	
Institut Keolis	Administratrice		29/06/2016	
Keolis Artois Gohelle	Gérante		23/06/2016	
Keolis Pays d'Aix	Gérante		08/06/2016	
Keolis Orléans Val de Loire	Présidente		20/06/2016	
Transferis	Présidente		20/06/2014	23/06/2017
Keolis Amiens	Présidente		28/06/2016	
Keolis Dijon Mobilités	Administratrice		02/12/2016	
Keolis Tours	Gérante		27/10/2017	
Keolis Côte Basque Adour	Gérante		17/02/2017	
Keolis Caen Mobilités	Présidente et administratrice		03/11/2017	
Keolis Besançon Mobilités	Gérante Présidente et administratrice		08/11/2017 24/11/2017	24/11/2017
KLP 19	Gérante		07/12/2017	
KLP 21	Gérante		07/12/2017	
KLP 23	Gérante		07/12/2017	

Patrick GRIVEL

SOCIETE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
METZ METROPOLE	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Représentant au Conseil d'Administration	EPCC Centre Pompidou-Metz	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Représentant suppléant	SCOTAM	12/05/2014	

Dominique GROS

SOCIETE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
METZ METROPOLE	Représentant au CA et à l'AG - Président du Conseil d'Administration	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	24/11/2011	12/05/2014
METZ METROPOLE	Représentant au CA et à l'AG - Président du Conseil d'Administration	SAEML TAMM	12/05/2014	
VILLE DE METZ	Administrateur	UEM		
METZ METROPOLE	Représentant à l'AG	Associations Metz Congrès	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Représentant au Conseil d'Administration	Metz Initiative	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Représentant à l'AG	Association Metz Métropole Développement (MMD)	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Représentant au Conseil d'Administration	SAEML Metz Technopôle	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Représentant	Association Moselle Développement	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Représentant	Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Représentant titulaire	SCOTAM	12/05/2014	

METZ METROPOLE	Représentant titulaire au CA et à l'AG	Commissariat d'Investissement à l'Innovation et à la Mobilisation Economique (C2IME)	28/09/2015	
METZ METROPOLE	Représentant suppléant	GART	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Représentant au Conseil d'Administration	AGENCE INSPIRE METZ	26/06/2017	

Marie-Anne ISLER BEGUIN

SOCIETE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
METZ METROPOLE	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Représentant AG	Association Nov@flux	12/09/2016	
METZ METROPOLE	Représentant AG	Association Air Lorraine	12/05/2014	13/06/2016
METZ METROPOLE	Membre titulaire	GART	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Représentant suppléant	SCOTAM	12/05/2014	27/03/2017
METZ METROPOLE	Représentant titulaire	SCOTAM	27/03/2017	
METZ METROPOLE	Représentant titulaire au Conseil d'Administration	Collège BARBOT - Metz	30/03/2015	
METZ METROPOLE	Représentant titulaire au Conseil d'Administration	Collège Georges de la Tour - Metz	30/03/2015	

Michel LISSMANN

SOCIETE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
METZ METROPOLE	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Représentant au Conseil d'Administration	HAGANIS	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Représentant suppléant	SCOTAM	12/05/2014	

METZ METROPOLE	Représentant titulaire au Conseil d'Administration	Lycée professionnel André Citroën - Marly	30/03/2015	
METZ METROPOLE	Représentant titulaire	SYNDICAT MICTE MOSELLE AVAL	16/01/2017	
METZ METROPOLE	Membre du 1 ^{er} collège du Conseil d'Administration	REGIE DE L'EAU DE METZ METROPOLE	11/12/2017	

Mireille MAURY

SOCIETE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
METZ METROPOLE	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	12/05/2014	

Pierre MUEL

SOCIETE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
METZ METROPOLE	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	24/11/2011	12/05/2014
METZ METROPOLE	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Représentant à l'AG	Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle - AGURAM	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Représentant au Conseil d'Administration	EPCC Centre Pompidou-Metz	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Représentant suppléant	SYNDICAT MIXTE MOSELLE AVAL	16/01/2017	
METZ METROPOLE	Membre du 1 ^{er} collège du Conseil d'Administration	REGIE DE L'EAU DE METZ METROPOLE	11/12/2017	

Sylvie PEIFFER

SOCIETE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	Administrateur salarié		01/01/2012	

Alain PIERRET

SOCIETE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
METZ METROPOLE	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	02/07/2012	12/05/2014
METZ METROPOLE	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Délégué	HAGANIS		
METZ METROPOLE	Représentant suppléant au CA	Collège Jules Ferry – Woippy	30/03/2015	
METZ METROPOLE	Représentant suppléant au CA	Collège Pierre Mendès France – Woippy	30/03/2015	

Roland SIMON

SOCIETE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
METZ METROPOLE	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Délégué	HAGANIS	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Représentant au Conseil d'administration	EPCC ESAL	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Représentant suppléant au CA	Collège Pilâtre de Rozier – Ars-sur-Moselle	30/03/2015	

Pierre TIERCELIN

SOCIETE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	Censeur	SAEML TAMM	03/11/2014	

José UNTEREINER

SOCIETE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	Administrateur salarié		01/09/2014	

Christophe VICTOR-PUJEBET

SOCIETE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	REPRESENTANT	DATE DEBUT	DATE FIN
TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	Administrateur		24/11/2011	27/11/2017
KEOLIS DIJON	Administrateur		29/06/2010	23/06/2017
KEOLIS PAYS DE MONTBELIARD	Administrateur		28/04/2008	27/10/2017
SAEM CHAMPAGNE PARC AUTO	Administrateur		06/04/2012	
SOCIETE DES TRANSPORTS URBAINS DE COLMAR ET ENVIRON	Administrateur		13/03/2003	

Jacques WEILL

SOCIETE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	REPRESENTANT	DATE DEBUT	DATE FIN
TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	Administrateur		04/11/2013	30/06/2014
TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	Administrateur		30/06/2014	

Patrice WOLF

SOCIETE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	REPRESENTANT	DATE DEBUT	DATE FIN
TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	Administrateur		03/06/2013	25/09/2017
KEOLIS TOURS	Gérant		21/06/2012	27/10/2017

Transports Intercommunaux Centre Essonne	Administrateur		31/03/2016	06/11/2017
--	----------------	--	------------	------------

Felix BEPPO

SOCIETE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	REPRESENTANT	DATE DEBUT	DATE FIN
TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	Administrateur		25/09/2017	
Transports Intercommunaux Centre Essonne	Administrateur		06/11/2017	13/02/2018

Anne LIEURE

SOCIETE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	REPRESENTANT	DATE DEBUT	DATE FIN
TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	Administratrice		27/11/2017	
KEOLIS Rennes	Administratrice		08/06/2016	
Keolis Bordeaux Métropole	Administratrice		24/11/2014	

ANNEXE 2**TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Résultats Financiers de la Société Au Cours de l'Exercice 2017

(Articles 133, 135 et 148 du décret sur les Sociétés Commerciales)

Nature des indications	2013	2014	2015	2016	2017
I - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital Social	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
b) Nombre d'actions émises	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
c) Nombre d'Obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
II - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	43 649 408	45 722 463	44 837 643	44 243 198	45 401 166
b) résultat avant impôts, amort. et provisions	-145 131	304 490	566 375	1 180 524	3 319 939
c) Impôt sur les bénéfices	-565 380	-862 395	-890 394	-912 040	-1 002 094
d) Résultat après impôts, amort. et provisions	-21 814	6 741	19 203	32 127	39 207
e) Montant des bénéfices distribués					-
III - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION					
a) Résultat après impôts, mais avant amort. et provisions	21,01	58,34	72,84	104,63	216,10
b) Résultat après impôts, amortissements et provisions	-1,09	0,34	0,96	1,61	1,96
c) Dividende versé à chaque action	-	-	-	-	-
IV - PERSONNEL					
(*) a) Nb salariés TAMM annuel moyen - effectif physique	500,3	514,3	517,6	509,2	491,6
- équivalent temps complet	494,3	509,0	512,9	502,4	485,0
b) Montant de la masse salariale	15 671 853	16 555 434	16 725 568	16 920 603	16 646 191
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	7 652 957	8 088 119	8 565 039	8 409 805	7 751 816
d) Participation	0	0	0	0	0

(*) (IV a : Nombre de salariés TAMM, hors intérim, données des années 2012 à 2014 corrigées)

ANNEXE 3

LISTE DES ETABLISSEMENTS SECONDAIRES

Néant.

Daniel DEFAUX
Mandataire Metz Métropole



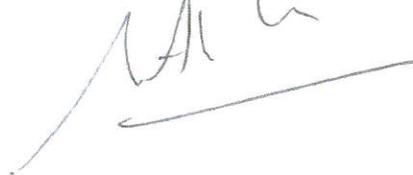
Patrick GRIVEL
Mandataire Metz Métropole



Dominique GROS
Mandataire Metz Métropole



Marie-Anne ISLER-BEGUIN
Mandataire Metz Métropole



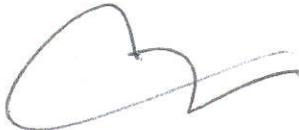
Michel LISSMANN
Mandataire Metz Métropole



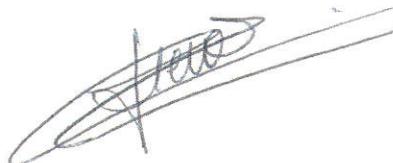
Mireille MAURY
Mandataire Metz Métropole



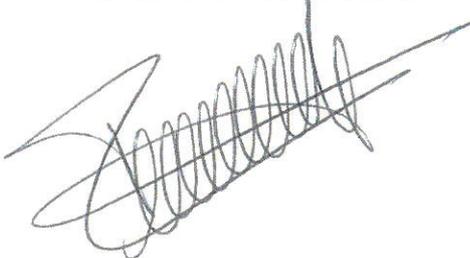
Pierre MUEL
Mandataire Metz Métropole



Alain PIERRET
Mandataire Metz Métropole



Roland SIMON
Mandataire Metz Métropole



Résumé de l'acte
057-200039865-20181112-11-2018-DB34-1-DE

Numéro de l'acte : 11-2018-DB34-1
Date de décision : lundi 12 novembre 2018
Nature de l'acte : DE
Objet : Examen du rapport annuel des représentants de Metz Métropole au sein du Conseil d'Administration de la SAEML TAMM - Exercice 2017
Classification : 8.7 - Transports
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 15/11/2018
Numéro AR : 057-200039865-20181112-11-2018-DB34-1-DE
Document principal : 99_AU-ERD34-1.pdf

Historique :

15/11/18 14:29	En cours de création	
15/11/18 14:30	En préparation	Catherine DELLES
15/11/18 14:39	Reçu	Catherine DELLES
15/11/18 14:39	En cours de transmission	
15/11/18 14:40	Transmis en Préfecture	
15/11/18 14:44	Accusé de réception reçu	